



# L'environnement À LA UNE

Décembre 1982 volume 3 numéro 3

## Défenseurs de l'environnement

Les grandes responsabilités qui me sont confiées en ma qualité de ministre fédéral de l'Environnement comprennent la promotion de pratiques et de comportements propres à conserver et à améliorer la qualité de l'environnement. Une des façons de remplir ce mandat consiste à exercer une fonction de gardien et de défenseur de l'environnement, ce que j'entends faire plus souvent au sein du cabinet fédéral, auprès des autres ministères fédéraux, des provinces et de l'industrie.

Je sais que le public canadien m'appuiera. C'est ce qu'ont clairement démontré les réunions de consultation du public tenues à Ottawa et dans les différentes parties du Canada en septembre dernier.

La réaction du public m'encourage à continuer d'insister pour une solution politique au problème des pluies acides, tant aux États-Unis qu'au Canada.

De plus, elle m'incite à continuer de dissiper les mythes qui menacent la forêt canadienne, soit :

- notre approvisionnement en bois est inépuisable

- nos forêts sont gérées en fonction d'un rendement constant
- une ressource renouvelable se régénère rapidement et automatiquement.

Quant aux substances toxiques, je suis en faveur du partage des responsabilités entre les gouvernements et les pollueurs tant éventuels qu'effectifs.

Cependant, pour bien m'acquitter de mes responsabilités de défenseur de l'environnement, j'ai besoin de l'appui de tous ceux qui prennent à coeur notre patrimoine naturel. Nous devons tous devenir des défenseurs, prêts à dire franchement ce que nous pensons pour le mieux-être de notre pays.

le Ministre,  
John Roberts

### Du nouveau ...

Vous trouverez dans ce numéro le calendrier des mesures de protection de l'environnement, une nouvelle publication du SPE. En étant mieux informés, il vous sera plus facile de participer plus activement aux décisions gouvernementales.

Robert W. Slater  
Sous-ministre adjoint  
Service de la protection  
de l'environnement

### Dans ce numéro ...

Ce numéro rend compte des premières réunions annuelles de consultation du public, tenues à Ottawa et autres grands centres. Merci à tous les participants.

30964 30964  
v3n3-F v3n3-E

## Le dialogue se continue ...

Le dialogue amorcé de façon formelle entre Environnement Canada et le public canadien aura des suites. C'est là l'une des conclusions qui se dégagent des rencontres de consultation tenues à travers le pays.

Les participants ont été unanimes à ce sujet. Ils souhaitent également être informés de ce que le ministère entend faire de leurs opinions et conseils. Le ministère, par la voix de ses plus hauts fonctionnaires, messieurs Seaborn et Gérin, s'est engagé à les tenir au courant.

C'est pour répondre à ce souhait qu'un rapport préliminaire a été préparé sur place et distribué aux participants à la fin de la rencontre à Ottawa, et qu'un

rapport un peu plus élaboré vient d'être adressé à tous les participants.

Lors d'une récente réunion du comité de gestion d'Environnement Canada, les sous-ministres adjoints et les directeurs généraux régionaux ont convenu de commenter toutes les recommandations qui leur ont été faites. Cette réponse sera adressée aux participants vers la mi-janvier.

L'Environnement à la une informera ses lecteurs des activités de consultation des prochains mois. Le dialogue se continue...

Renseignements :  
Henri Mauviel  
(819) 994-1410

## Bureaux d'information régionaux

ATLANTIQUE : Service de l'information  
Environnement Canada  
5<sup>e</sup> étage, Queen's Square  
45 Alderney Drive  
Dartmouth (N.-É.)  
B2Y 2N6  
(902) 426-7990

OUEST ET  
NORD : Service de l'information  
Environnement Canada  
804, 9942 - 108th Street  
Edmonton (Alberta)  
T5K 2J5  
(403) 420-2546

QUÉBEC : Service de l'information  
Environnement Canada  
B.P. 10 100  
5<sup>e</sup> étage  
Édifice Champlain  
2700, boul. Laurier  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
(418) 694-7204

PACIFIQUE ET  
YUKON : Service de l'information  
Environnement Canada  
903 - 1001 West Pender St.  
Vancouver (C.-B.)  
V6E 2M7  
(604) 666-6058

• ONTARIO : Service de l'information  
Environnement Canada  
7<sup>e</sup> étage  
25 St. Clair Avenue, East  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
(416) 966-6406

### Vos suggestions, s.v.p.

Comme nous sommes loin d'être parfaits, nous vous demandons de nous aider à faire de l'Environnement à la une une publication plus utile et de meilleure qualité. Veuillez faire parvenir vos commentaires, critiques et suggestions au Rédacteur en chef, Environnement à la une, Direction générale de l'information, Environnement Canada, Ottawa, K1A 0H3.

### Renseignements

Les demandes de renseignements peuvent être adressées aux personnes-ressources mentionnées à la fin des articles à :

Direction générale de l'information  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

à moins qu'une autre adresse ne soit donnée.

Veuillez faire parvenir vos commentaires et suggestions au rédacteur en chef de l'Environnement à la une, à l'adresse ci-dessus, ou téléphonez au 994-1410.



## Pleins feux sur le plan stratégique

Les groupes dont je fais partie et les environnementalistes non gouvernementaux que j'ai rencontrés sont extrêmement reconnaissants à Environnement Canada d'avoir envoyé, avant la réunion, le plan stratégique et un résumé de la politique du ministère sur les huit principales questions à l'étude. Nous avons pu nous imprégner d'avance de faits précis plutôt que d'essayer de deviner ce qui se passe d'après les conversations. Nous en sommes très heureux, mais tout n'est pas parfait pour autant.

- Kenneth Amberley  
Crossroads Resources Group  
Winnipeg

\*\*\*\*\*

"On y va", sont les trois premiers mots prononcés par Jacques Gérin, sous-ministre adjoint principal, qui ont amorcé la discussion et qui y ont donné le ton.

C'était une grande première. Les participants ont été priés d'exprimer leur avis sur le plan stratégique d'Environnement Canada, soit la déclaration fondamentale de ce que le ministère veut faire à long terme et de ses principes directeurs. Ce plan fait partie du dialogue qu'on est en train d'établir par le processus de consultation.

Le sous-ministre, Blair Seaborn, a déclaré : "Je ne crois pas qu'il revienne principalement à Environnement Canada d'élaborer la stratégie économique du Canada. Nous n'avons ni les ressources humaines ni les compétences nécessaires. Par contre, nous avons les compétences qu'il faut pour conseiller, avertir et exercer une influence en matière de développement économique en déterminant quels projets sont acceptables dans une optique environnementale à long terme.

"Il faut que ça marche. J'espère que mes propos indiquent clairement que nous avons besoin de votre aide pour y parvenir. Nous voulons que vous parliez aux décideurs pour qu'ils se rendent compte que

bon nombre de personnes ont de fortes convictions et des idées passablement bonnes, et que les points qui ressortent de nos discussions ne viennent pas que de bureaucrates casse-pieds du ministère de l'Environnement."

Voici certains de ces points :

- . Il faudrait augmenter les ressources affectées à Environnement Canada et, si nécessaire, les réduire dans les autres ministères.
- . Le ministère doit avoir davantage de responsabilités dans les domaines suivants : les projets énergétiques et la stratégie de planification économique qui s'y rapporte, le transport des marchandises dangereuses et les affaires environnementales dans le Nord.
- . Les rapports d'Environnement Canada avec les autres ministères, les organismes et l'industrie doivent être précisés dans le plan stratégique.
- . On réaffirme le principe du pollueur-payeur.
- . Les syndicats, les coopératives et les organismes bénévoles désirent être reconnus comme organismes non gouvernementaux et non du secteur privé.
- . On devrait nommer un ombudsman environnemental qui servirait d'intermédiaire entre les représentants du ministère et les groupes d'intérêt public.
- . Le ministère devrait aider le public à trouver les organismes fédéraux, provinciaux ou municipaux habilités à traiter des questions particulières.

Renseignements :  
Pierre Dumais  
(819) 994-1410

---

## Semaine canadienne de l'environnement du 5 au 11 juin 1983

La Semaine canadienne de l'environnement commencera le 5 juin, Journée mondiale de l'environnement et onzième anniversaire de la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm.

Les scientifiques ont depuis lors démontré que les ressources de la planète sont gravement menacées par la pollution, la surexploitation et la mauvaise gestion. C'est notre Terre, la seule que nous ayons, et chacun de nous doit prendre ces menaces au sérieux.

La Semaine canadienne de l'environnement offre de nouvelles occasions de protéger notre patrimoine national, par le biais d'activités spéciales organisées pour sensibiliser davantage les citoyens aux problèmes de l'environnement et aux efforts faits pour les résoudre.

Vous voulez participer activement? Communiquez avec le bureau d'information d'Environnement Canada dans votre région (voir p. 2) pour de plus amples renseignements.

## Grand rassemblement à Ottawa

En septembre dernier, des particuliers et des représentants de l'industrie, des universités, des groupes écologiques et de divers groupes d'intérêt public se sont rendus à Ottawa en grand nombre pour discuter des politiques et des programmes d'Environnement Canada.

C'était la première réunion de consultation du public tenue par l'administration centrale. David Brooks, principal porte-parole d'Enquête énergétique, s'est dit agréablement surpris de l'éventail des intérêts représentés.

"Je ne sais trop pourquoi, mais je ne m'attendais pas à voir des représentants de l'industrie à cette réunion, a déclaré M. Brooks. C'est une excellente initiative que d'avoir invité le secteur privé."

Henri Mauviel, directeur des affaires publiques de la Direction générale de l'information, a déclaré que la diversité était exactement ce que visait la politique de consultation du public.

"Le ministère veut profiter des opinions, des perspectives et des connaissances de tous les secteurs de la société canadienne, a-t-il ajouté. La réunion a été conçue de façon à mettre le ministère à la portée des groupes d'intérêt public et privé, des associations professionnelles et du grand public."

Plusieurs associations ont délégué des représentants à la réunion pour discuter d'une seule question. Par exemple, l'Association forestière canadienne, la Nature Conservancy of Canada, l'Institut canadien de recherches en génie forestier et l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers ne s'intéressaient qu'au rôle du ministère en matière de recherche et d'aménagement forestiers; les Canadian Power Squadrons ont traité des prévisions météorologiques; et l'Association des parcs nationaux et provinciaux du Canada a présenté son point de vue sur la planification des parcs nationaux.

Divers représentants ont participé à plus d'un des 10 ateliers prévus à la réunion. Le Conseil national des femmes du Canada et la Fédération canadienne de la faune ont envoyé trois représentants chacun pour prendre part aux discussions sur les pluies acides, les produits chimiques toxiques, les eaux, la faune et l'aménagement forestier. Pour sa part, Enquête énergétique comptait quatre représentants, trois de son bureau de Toronto et un d'Ottawa, qui ont participé aux ateliers sur les pluies acides, l'aménagement forestier, les déchets dangereux et l'énergie nucléaire.

Comme prévu, plus de la moitié des cent et quelques groupes présents s'occupaient de conservation de l'environnement et de la faune à l'échelon national, régional et local. Les Amis de la terre, l'Associa-

tion canadienne du droit de l'environnement, l'Institut national pour la survivance, le Sierra Club, Enquête pollution, la Société de conservation du Yukon, l'Alberta Wilderness Society, le STOP, la Société pour vaincre la pollution et la Société de conservation de l'Outaouais comptaient le plus grand nombre de représentants.

De nombreux autres intérêts étaient également représentés. La participation des universités d'Ottawa, de Toronto et de l'Alberta ainsi que des universités Carleton, York et McGill a été bien reçue. Les participants des sociétés DOMTAR, Abitibi Price, CIL, Honda Motor Corporation et SUNCOR illustraient la diversité des intérêts industriels. Il y avait des porte-parole de groupes professionnels tels que l'Association minière du Canada et l'Association de l'industrie du tourisme, ainsi que des experts-conseils d'organismes tels que l'Association des consommateurs du Canada, l'Association canadienne d'hygiène publique, l'Association médicale canadienne et Héritage Canada, outre plusieurs experts-conseils qui y sont venus à titre personnel.

Les organisations d'autochtones telles que la Yukon Indian Women's Association, le Grand Council Treaty Number 3 et l'Alberta Society for Preservation of Indian Identity ont présenté leurs considérations sur les parcs nationaux, les questions relatives aux eaux, l'aménagement des forêts et la gestion de la faune.

La diversité des intérêts a stimulé les discussions, selon Cathy Fox, représentante de la SPEC (Canadian Scientific Pollution and Environmental Control Society) de Vancouver, organisme environnemental régional de la Colombie-Britannique. Elle a jugé enrichissantes les diverses opinions exprimées sur des questions environnementales complexes.

Par contre, John Collins, d'Ethyl Canada, a trouvé que la réunion avait été dominée par les environnementalistes. Il appuyait l'objectif de la réunion, qui était d'amorcer le dialogue sur des questions importantes, mais il estime que, dans certains ateliers, les environnementalistes ont profité de l'occasion pour promouvoir leurs intérêts particuliers au détriment d'une discussion valable.

Environnement Canada continuera d'encourager l'expression des points de vue de divers intérêts. Henri Mauviel a déclaré que, même si les environnementalistes constituent son public le plus important, le ministère se mettra à l'écoute de l'industrie et des autres intérêts spéciaux et privés. Seul un échange entre toutes les parties intéressées nous mènera à l'entente nécessaire à l'avancement de la cause de l'environnement au Canada.

Renseignements :  
Rick Pratt (819) 994-1410

## De la discussion jaillit la lumière

Les ateliers ont porté sur de nombreux sujets, dont les pluies acides, l'eau, les produits chimiques toxiques, le syndrome "pas dans ma cour", le temps, le climat et l'homme, les parcs nationaux, la foresterie, la Stratégie mondiale de la conservation, l'expansion économique et le nucléaire.

Le ministère était ravi des compétences et de l'engagement des participants en ce qui concerne la qualité des observations et des recommandations. Voici un résumé des recommandations :

Pluies acides. Les participants ont convenu que le ministère devrait jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de normes de dégagements plus sévères pour les nouveaux véhicules. Ils ont signalé que les citoyens intéressés devraient avoir davantage accès à l'information scientifique, technique et socio-économique, ce qui les aiderait à exercer des pressions sur les provinces pour la réduction des émissions. De plus, ils ont indiqué que les données scientifiques devraient être liées aux aspects socio-économiques, et que des discussions publiques devraient porter sur le rôle du gouvernement à cet égard.

Planification des parcs nationaux. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la gestion des parcs nationaux, compte tenu des ressources existantes. Ils ont cependant proposé que la question reçoive une plus grande attention dans le plan stratégique d'Environnement Canada. En outre, ils ont recommandé que Parcs Canada soit mieux représenté au sein de la haute direction du ministère; que Parcs Canada élabore une ébauche de politique sur l'emploi et la formation de la population locale; que la consultation du public pour la création de nouveaux parcs nationaux soit élargie et ne se fasse pas uniquement à l'échelon local; qu'un système soit établi pour déterminer les zones écologiques fragiles dans le Nord; et que Parcs Canada défende davantage sa politique de conservation.

Pas dans ma cour. Les participants ont préféré discuter de la gestion des déchets en général plutôt que du choix des emplacements pour l'élimination des produits dangereux (pas dans ma cour).

Plusieurs recommandations ont été faites comme celles visant la création d'un fonds de dépollution et de dédommagement pour les dépotoirs abandonnés, la participation du public aux décisions relatives à la gestion des déchets et la participation du gouvernement aux techniques actuelles de gestion des déchets. Aussi, les participants ont recommandé de traiter sur une base de recouvrement des coûts tous les aspects de l'élimination et de la gestion des déchets, y compris la

recherche et le développement, la réglementation et la gestion des procédés d'élimination.

Le temps, le climat et l'homme. Les participants ont réclaté que l'on accorde plus d'importance au programme climatique canadien dans le plan stratégique du ministère. De plus, ils ont recommandé que le comité consultatif sur le climat élabore davantage de stratégies sur les applications des données climatiques, qu'il y ait une plus grande collaboration entre les spécialistes de la recherche et du développement dans les universités, le secteur privé et les gouvernements, et que le ministère sensibilise davantage le public, particulièrement les jeunes, aux besoins en services atmosphériques, notamment en météorologie.

Aménagement et renouvellement forestiers. Trois associations ont présenté des mémoires : l'Association forestière canadienne, l'Institut forestier du Canada et le Recycling Council of Ontario. Les participants ont recommandé que le Service canadien des forêts obtienne une plus grande priorité et exerce plus d'autorité au sein du ministère. De plus, ils souhaitent que l'actuel comité sur les pêches et les forêts soit restructuré, ou qu'au moins un sous-comité sur les forêts soit créé, afin de sensibiliser les députés fédéraux à l'importance de la foresterie.

Stratégie mondiale de la conservation et stratégie faunique pour le Canada. Les participants ont unanimement endossé le document préliminaire du Service canadien de la faune sur une stratégie pour la faune du Canada. Ils ont aussi incité le gouvernement fédéral à encourager les groupes d'intérêt public à se battre pour l'adoption de la Stratégie mondiale de la conservation. De plus, les participants ont émis des recommandations concernant le processus fédéral d'examen et d'évaluation en matière d'environnement.

Énergie nucléaire. Cet atelier a donné lieu à plusieurs recommandations quant aux responsabilités du gouvernement et celles des groupes d'intérêt public, dont l'une visait entre autres la nomination d'un coordonnateur central pour s'occuper du dossier nucléaire et la prestation d'informations techniques non biaisées sur les effets du nucléaire sur l'environnement. On a aussi incité le gouvernement à créer un organisme indépendant pour gérer l'élimination des déchets hautement radioactifs. Les participants ont reconnu que les groupes d'intérêt public doivent sensibiliser les gens aux risques du nucléaire, et intensifier et améliorer leurs efforts pour accroître leur influence politique.

Questions relatives aux eaux canadiennes. Les participants ont souligné la nécessité d'améliorer l'information et la participation du public, et ont demandé à Environnement Canada d'exercer des pressions sur les autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux pour toutes les questions environnementales d'importance, même si elles ne sont pas de son ressort. De plus, le ministère de l'Environnement devrait participer davantage aux évaluations environnementales menées un peu partout, notamment au sujet des aménagements hauturiers.

De nombreux participants ont souligné la nécessité d'établir une politique nationale sur les eaux comportant une approche et des lignes directrices sur la gestion qualitative des eaux et le traitement des eaux usées.

Les lignes directrices sur les eaux usées devraient être fondées sur les nouveaux travaux de recherche et sur une base de données améliorée grâce à un contrôle suivi. Les participants étaient d'avis que le gouvernement fédéral devrait davantage appuyer les plans urbains pour les ressources en eau, y compris une stratégie globale pour l'approvisionnement en eau, l'élimination des eaux usées, la lutte contre les inondations et le drainage dans les régions métropolitaines. Ils ont proposé de favoriser la recherche dans ces domaines au moyen de subventions.

Développement économique. De nombreux participants à cet atelier ont dit que les politiques économiques du gouvernement fédéral pouvaient être à la base de

bon nombre des problèmes environnementaux que nous connaissons aujourd'hui. Les véritables enjeux pourraient demeurer mal perçus tant que certaines de ces politiques ne seront pas convenablement traitées. On a proposé que cette question soit l'un des principaux sujets à l'ordre du jour de la prochaine réunion de consultation du public à l'administration centrale.

Produits chimiques toxiques. Les participants ont demandé à Environnement Canada d'appliquer plus vigoureusement la Loi sur les produits antiparasitaires. Ils ont mentionné que l'étiquetage des pesticides d'usage domestique fait défaut, soulignant l'absence de renseignements essentiels sur les dangers pour la santé et de précisions sur un mode d'emploi sécuritaire. Ils ont demandé un examen parlementaire du processus d'homologation des pesticides.

Les participants étaient d'accord pour que le Service canadien des forêts ne fasse pas la promotion du programme de pulvérisations forestières. Ils ont par ailleurs incité le ministère à établir un système de subventions semblable à celui du Conseil des recherches en sciences naturelles et en génie pour les projets de recherche de plus d'un an.

Vous pouvez obtenir des rapports complets sur les résultats des ateliers en communiquant avec :

Gail Turner  
(819) 994-1410

## Le MDE à l'écoute ...

### ... de l'Atlantique

Les réunions tenues dans chacune des provinces de l'Atlantique ont attiré 187 participants qui ont présenté 111 recommandations. Aux quatre réunions, l'auditoire se composait de simples citoyens, de représentants de l'industrie, de gens de la presse, de membres de groupes d'intérêt et de groupes écologiques, de fonctionnaires provinciaux et fédéraux. Deux sujets étaient choisis pour les séances de l'avant-midi et de l'après-midi et, en soirée, le choix des sujets était tout à fait libre. Voici les faits marquants des réunions :

#### Halifax

Parmi les principales préoccupations exprimées au sujet des herbicides figuraient les effets des arrosages forestiers sur les oiseaux, les animaux, les poissons et la santé humaine; le processus actuel d'approbation des opérations d'arrosage

forestier; la surveillance après l'arrosage; et les méthodes d'aménagement forestier ne faisant pas appel aux produits chimiques.

En ce qui a trait aux déchets dangereux, les participants ont fait valoir que le syndrome "pas dans ma cour" a tendance à blâmer les victimes; que les gens ont tout à fait le droit de s'opposer aux installations d'élimination dans leur voisinage; et que les décisions concernant le type et l'endroit de ces installations devraient être prises uniquement avec la pleine participation du public.

Les discussions sur l'énergie et l'environnement portaient principalement sur l'exploitation d'uranium en Nouvelle-Écosse; le recours à l'énergie douce de

préférence aux méga-projets; et la centrale nucléaire de pointe Lepreau, au Nouveau-Brunswick.

### Fredericton

Les participants étaient surtout préoccupés par l'élimination sécuritaire des déchets nucléaires; les risques de l'entreposage des produits chimiques pour les pompiers lors d'incendies; le processus d'homologation des pesticides; la reprise du processus d'homologation des produits chimiques testés par l'IBT, société américaine ayant faussé des résultats d'études; la mise au point de méthodes d'aménagement forestier plus respectueuses de l'environnement; l'intensification de la surveillance à l'égard de l'arrosage forestier; la sûreté de la centrale nucléaire de pointe Lepreau; et les effets de la pollution des cours d'eau sur le saumon.

### Saint-Jean (Terre-Neuve)

Les points d'intérêt ont été les mesures d'intervention à la suite de déversements de pétrole et de fuites de carburant des bateaux; la protection de l'environnement dans la mer du Labrador; l'aménagement des

zones côtières; les déchets dangereux; les risques associés aux produits chimiques; et la répression de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sans recourir à des moyens chimiques.

### Charlottetown

Les interventions avaient surtout trait à l'application de la Loi sur les produits antiparasitaires; l'homologation des produits chimiques testés par l'IBT; l'importance de la conservation de l'énergie; la sûreté du premier réacteur nucléaire de pointe Lepreau; la nécessité d'étudier plus en détail le projet d'un autre réacteur à pointe Lepreau avant de l'approuver; au choix des sites pour l'élimination des déchets dangereux à l'île-du-Prince-Édouard; la surveillance et l'application des règlements concernant la contamination des coquillages; la pollution causée par une usine de traitement des pommes de terre; et l'aménagement du parc national de l'île-du-Prince-Édouard.

Renseignements :

Terry Tremayne  
(902) 426-7990

## **... du Québec**

Dans cette région, les premières réunions de consultation du public ont eu lieu à Québec et à Montréal les 11 et 18 septembre. Quelque cent personnes ont assisté à ces rencontres, représentant des groupes écologiques, des associations professionnelles, le milieu universitaire et l'industrie.

Les présentations ont porté sur les activités d'Environnement Canada au Québec dans les dossiers suivants : les pluies acides, les substances toxiques, la qualité de l'eau, le secteur forestier, la faune et les parcs nationaux.

Les participants souhaitent qu'Environnement Canada joue un plus grand rôle au Québec, qu'il mette sur pied des programmes d'éducation et d'information sur l'environnement, qu'il établisse des programmes de financement pour les groupes

écologiques, qu'il réglemente davantage la pollution atmosphérique et l'utilisation des substances chimiques toxiques, qu'il développe une alternative biologique aux produits chimiques toxiques, qu'il définit une politique nationale de gestion des déchets tant domestiques qu'industriels et qu'il négocie des accords avec le Québec ou avec des groupes de citoyens sur la récréation, la conservation et la protection des habitats de la faune.

Les participants ont également recommandé que le bureau régional d'Environnement Canada produise un rapport sur la qualité de l'environnement au Québec, ainsi qu'un plan stratégique régional.

Renseignements :

Marcelle Girard  
(418) 694-7204

## **... de l'Ontario**

Cinq séances de consultation du public ont eu lieu en Ontario : une respectivement à Kingston, à London et à Sudbury, et deux à Toronto. Vingt-six mémoires ont été présentés par des groupes environnementaux et les autres participants aux 13 ateliers.

Les groupes d'intérêt public ont réclamé un rôle plus important pour Environnement

Canada dans le dossier nucléaire. Dans le nord de l'Ontario, les projets d'enfouissement en profondeur des déchets des réacteurs et des déchets faiblement radioactifs provenant de l'extraction et du raffinage de l'uranium sont un sujet de grande inquiétude.

Dans le sud de l'Ontario, les écologistes craignent que les subventions gouvernementales ne favorisent un drainage irrationnel des terres humides à des fins agricoles. Ils ont exigé la promulgation d'une loi fédérale sur l'évaluation environnementale qui permettrait de réglementer les organismes non assujettis aux lois provinciales.

De nombreux groupes ont dit craindre que la nouvelle loi sur l'accès à l'information ne rende certains documents gouvernementaux encore plus difficiles à obtenir.

Ils ont exhorté Environnement Canada à prendre davantage position sur les problèmes environnementaux et à se faire entendre comme défenseur public de l'environnement.

Renseignements :  
Jeanne Jabanoski  
(416) 966-6406

---

## ... de l'Ouest et du Nord

Quatre réunions de consultation du public tenues en septembre dans la région de l'Ouest et du Nord ont permis de recueillir d'excellentes observations, suggestions et recommandations au sujet des politiques et des programmes d'Environnement Canada.

Quelque 50 personnes, sans compter de nombreux employés du ministère, ont assisté à la première réunion qui a eu lieu à Winnipeg le 12 septembre. On y a discuté, entre autres, du rôle d'Environnement Canada à l'égard de la qualité de l'environnement rural et agricole (y compris l'utilisation de pesticides, d'herbicides et d'engrais) et de la protection du patrimoine (parallèlement à la protection des ressources naturelles).

À Regina, le 19 septembre, quelque 60 participants ont discuté du rôle du ministère dans l'exploitation des gisements d'uranium, l'élimination des déchets

radioactifs et le nucléaire. Il a également été question de la qualité de l'environnement rural et agricole.

Environ 30 personnes ont assisté à la réunion du 22 septembre à Yellowknife. Les principaux thèmes discutés ont été le rôle global d'Environnement Canada dans le Nord et le projet d'aménagement hydroélectrique pour la rivière des Esclaves.

La dernière réunion, tenue à Edmonton le 26 septembre, a attiré entre 35 et 40 personnes. Les principaux thèmes à l'étude ont été la qualité de l'eau, surtout pour ce qui est de la rivière Saskatchewan-Nord et des zones d'exploitation des sables bitumineux, ainsi que le projet pour la rivière des Esclaves.

Renseignements :  
Garth Norris  
(403) 420-2546

---

## Mieux vaut prévenir que guérir

Environnement Canada mettra davantage l'accent sur la prévention que sur les remèdes, c'est-à-dire qu'au lieu de régler les problèmes de façon ponctuelle, le ministère élargira sa base de planification environnementale. C'est ce que révèle une étude réalisée par la Direction générale des politiques du Service de planification du ministère, intitulée Environnement Canada : mission en évolution.

Selon cette étude, le ministère a dû, depuis sa création, axer ses efforts sur le freinage de la pollution des eaux, de l'air et du sol, tout en s'attaquant aux dommages écologiques déjà causés par l'activité économique, industrielle et technologique.

Graduellement, le ministère s'est intéressé à des considérations plus fondamentales et à plus long terme. Il a

approfondi des concepts tels que la société de conservation, la technologie appropriée et l'écodéveloppement, afin d'encourager les pratiques judicieuses du point de vue de l'environnement.

D'ailleurs, l'étude indique que le règlement des problèmes individuels est complété et graduellement remplacé par l'intégration de considérations environnementales dès les premières phases de la planification du développement social, économique et culturel.

Cette approche est l'approche idéale puisqu'elle vise l'harmonie entre la société et l'environnement en évitant de coûteux conflits au départ.

Au cours des années 1980, le ministère



insistera davantage sur la conservation. À ce sujet, l'étude signale trois principaux objectifs :

- . le maintien des processus écologiques et des systèmes biophysiques nécessaires à la survie de l'homme et au développement continu
- . la préservation de la diversité génétique dont dépendent la survie des organismes vivants sur terre et les processus écologiques qui les soutiennent, de même que la reproduction des plantes et des animaux et la sécurité à long terme des industries primaires
- . l'utilisation durable de la faune, des forêts, de l'air, de l'eau, des sols et des autres ressources naturelles.

Le secteur de l'énergie recevra une attention particulière. Environnement Canada s'appliquera à réduire la consommation de combustibles fossiles et à conserver l'énergie au fur et à mesure que le Canada s'achemine vers l'autosuffisance énergétique.

Le ministère saisira toutes les occasions d'exploiter les sources d'énergie qui relèvent de sa compétence, comme l'eau, le soleil, le vent et la biomasse. Il continuera d'évaluer les incidences environnementales des programmes et des projets énergétiques, et de contribuer à la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie durables au Canada.

Toujours selon l'étude, le développement du Nord requiert la collaboration de plusieurs ministères fédéraux, y compris Environnement Canada, pour que l'exploitation des ressources n'endommage pas de façon irréparable les écosystèmes de cette région, et soit conforme aux aspirations de ses habitants.

Les intérêts politiques qui entourent la gestion des ressources à l'échelle mondiale influenceront énormément les stratégies canadiennes de développement dans les années 1980. En raison de la stabilité du climat politique canadien et de l'abondance des ressources, les pressions internationales s'intensifieront en vue d'une exploitation accrue des ressources et d'une plus grande production d'aliments et de fibres, ce qui n'est pas sans conséquences pour l'environnement.

Au cours des dix prochaines années, Environnement Canada devra s'attaquer à ce problème tout en s'occupant des dangers posés par les produits chimiques toxiques, les pluies acides et les autres polluants atmosphériques.

Dans l'intervalle, le réseau des parcs nationaux du Canada sera agrandi pour englober d'autres zones caractéristiques de l'environnement du Nord. Les recherches sur les changements climatiques et la haute atmosphère ainsi que l'amélioration de la gestion des eaux, des forêts et de la faune se poursuivront. En outre, le ministère étudiera des techniques permettant d'utiliser efficacement l'énergie et de produire peu de déchets, de nouvelles possibilités de recyclage et méthodes antipollution.

Le rôle d'Environnement Canada changera en fonction de nombreux facteurs tels que le renforcement des compétences des organismes provinciaux. Le ministère consacrera plus d'efforts qu'auparavant aux activités suivantes :

- . appuyer les principes de gestion des ressources sur les meilleures connaissances possibles, et collaborer avec d'autres à l'application de ces principes
- . trouver une solution aux problèmes généralisés, tels que les substances toxiques et les déchets dangereux
- . sensibiliser les Canadiens aux aménagements environnementaux futurs qui peuvent nuire à la qualité de leur vie.

Sur la scène internationale comme sur le plan national, Environnement Canada entend jouer un rôle de direction relativement à ces questions et autres sujets d'intérêt public.

## Mémoire sur l'énergie

Le mémoire sur l'énergie, présenté au comité spécial de la Chambre sur l'énergie en remplacement du pétrole, est maintenant disponible au Centre de distribution. Il s'agit d'un document de référence sur les sources d'énergie et les nouvelles techniques de conversion.

Le rapport du comité reflétait bon nombre des opinions exprimées dans le mémoire, fruit d'une véritable concertation de tous

les éléments du ministère. Les efforts conjugués ont permis de réunir une masse de renseignements des plus utiles.

Centre de distribution : Ottawa, K1A 1C7;  
(819) 997-1100.

---

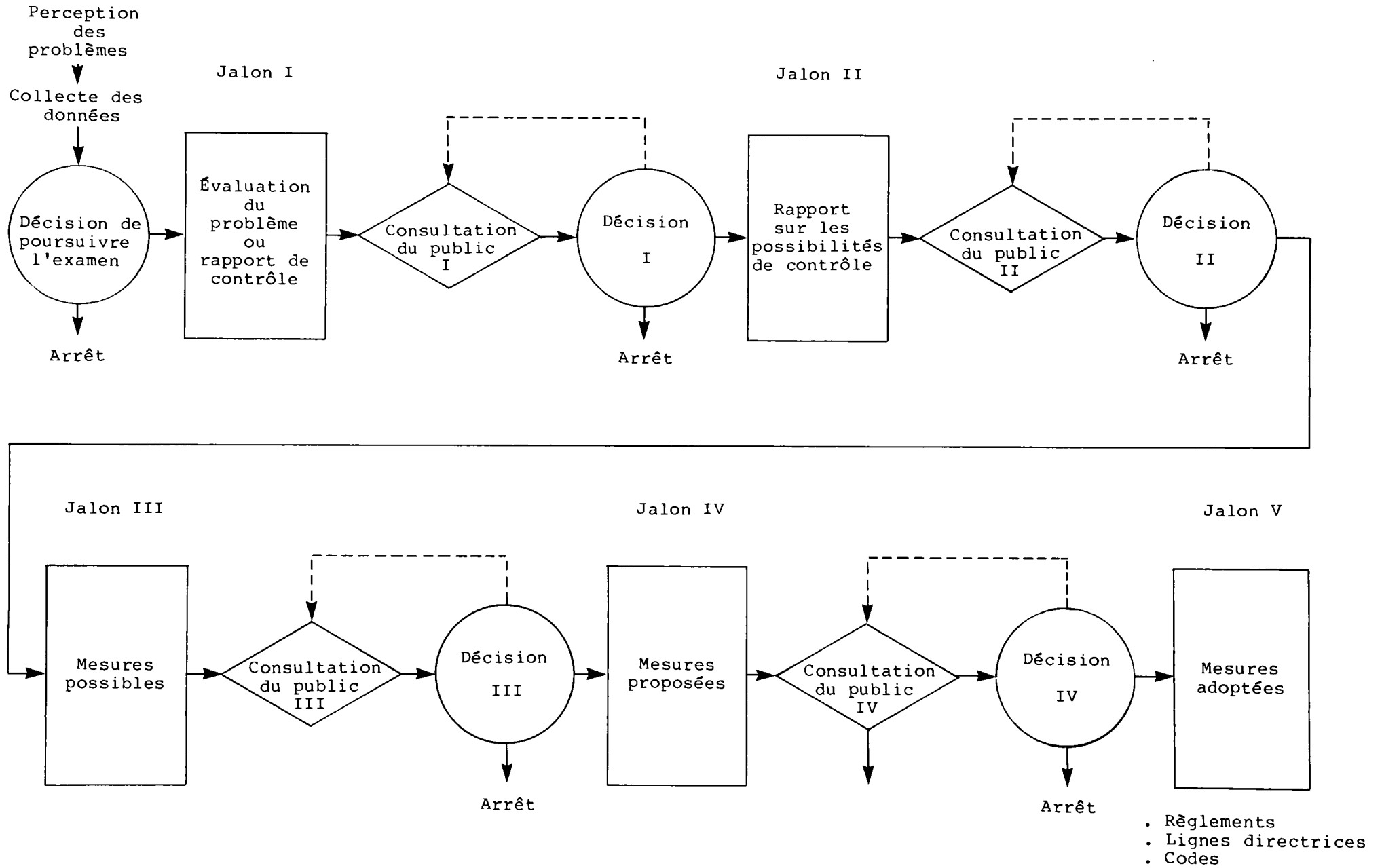
## Dépistage des déchets dangereux

Les règlements relatifs au dépistage des déchets dangereux (de leur source jusqu'à leur rejet final), conformément à la Loi sur le transport des marchandises dangereuses, sont parrainés par le ministère de l'Environnement. Le groupe I des règlements proposés a été publié dans la partie I de la Gazette du Canada, en juin 1982. Un avis a paru dans cette publication le 20 novembre 1982 et les commentaires sollicités seront acceptés jusqu'au 18 février 1983.

Renseignements :  
D.S. Hay  
Directeur des programmes de protection  
de l'environnement  
Service de la protection  
de l'environnement  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 1C8  
(819) 997-4334

---

# Processus de réglementation du SPE \*



\* Schéma seulement, possibilité d'intégrer les jalons réels

# Calendrier sommaire des mesures de protection (SPE)

Le Service de la protection de l'environnement est en train de planifier pour un avenir prochain une foule de projets qui demanderont la participation du public. Ces projets seront axés sur les règlements, les mesures de lutte et les politiques. Les activités de réglementation du SPE s'inscrivent dans nos stratégies de qualité de l'environnement et comprennent l'élaboration de codes de procédure, de lignes directrices, de guides d'information et de règlements. Le calendrier des mesures de protection, que le SPE se propose de publier deux fois par an, fait le point sur ces divers projets et sur les travaux qui s'y rapportent.

Des étapes de planification et de contrôle ont été établies dans le processus de réglementation du SPE. Les cinq principales sont l'évaluation du problème, les possibilités de contrôle, les mesures possibles, les mesures proposées et les mesures adoptées.

Des rapports seront publiés à chacune des trois premières étapes :

## Rapport d'évaluation du problème

Il portera sur les aspects du polluant en question comme les effets sur l'environnement ou la santé, les questions socio-économiques et techniques, et les recommandations. Le but du rapport est de déterminer le besoin de prévention, de réduction ou d'élimination du danger pour l'homme ou l'environnement.

## Présentation des possibilités de contrôle

Ce rapport décrit chaque possibilité de contrôle envisagée sur le plan technique, socio-économique, administratif et juridique. De plus, il peut souligner et préconiser l'élaboration de possibilités de contrôle ailleurs qu'au SPE.

## Présentation des mesures possibles

Dans ce rapport, l'avant-projet des mesures est accompagné d'une note expliquant la mesure et ses répercussions socio-économiques. De plus, la note résume la teneur des rapports antérieurs et les observations reçues des personnes intéressées.

Les étapes énumérées ci-dessus ne s'appliqueront pas aux démarches mineures. Dans certains cas, un seul rapport pourra suffire. Le SPE jugera, étape par étape, s'il faut poursuivre la démarche ou adopter l'un des rapports comme document de conclusion.

Pour obtenir des renseignements ou recevoir la série complète des rapports, adressez-vous à :

S. Eros  
Coordonnatrice du calendrier des  
mesures de protection  
Service de la protection de  
l'environnement  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 1C8  
(819) 997-2375

Calendrier sommaire des mesures de protection (SPE)

Date de publication : décembre 1982

Numéro	Projet	Évaluation du problème	Consultation du public	Possibilités de contrôle	Consultation du public	Mesures possibles	Consultation du public	Mesures proposées	Consultation du public
1.0	Abandon graduel du plomb dans l'essence à moteur					p-12/82			
2.0	Normes de dégagement pour les nouveaux véhicules					p-3/83			
3.0	Lignes directrices sur les véhicules en service					p-12/82			
4.0	Code de procédure pour le transport du charbon			p-9/83					
5.0	Évaluation des composés organiques volatils des produits pétrochimiques			p-AF83/84					
6.0	Évaluation des effluents des usines de l'industrie chimique organique	p-84							
7.0	Lignes directrices sur les déchets des établissements publics				10/82	p-2/83			
8.0	Lignes directrices sur les incinérateurs de déchets dangereux	p-12/82							
9.0	Lignes directrices sur la décharge des déchets dangereux			10/82	p-83				
10.0	Lignes directrices sur le traitement physico-chimique des déchets dangereux	p-3/83							
11.0	Règlements sur le transport des marchandises dangereuses				1/82	p-83**			
12.0	Révision des lignes directrices sur l'utilisation des agents de dispersion							p-83	
13.0	Évaluation des émissions de dioxines par les incinérateurs	p-AF83/84							
14.0	Règlement n° 2 sur les biphényles chlorés (produits)	4/76	11/79*			8/81	8/81-8/82	p-83	
15.0	Règlement n° 3 sur les biphényles chlorés (rejets)	4/76	11/79*			8/81	8/81-8/82	p-83	
16.0	Méthodes d'analyse des biphényles chlorés			p-83					
17.0	Élimination progressive des biphényles chlorés	p-83							
18.0	Programme interministériel d'inspection des BPC***								
19.0	Lignes directrices sur l'élimination des BPC			p-12/82	p-83				
20.0	Évaluation des utilisations des chlorofluorocarbures non aérosoles			p-83					
21.0	Émissions d'arsenic des installations de grillage des minerais aurifères			9/79		10/79	10/79	p-AF83/84	
22.0	Fabrication de l'amiante			8/80		p-AF83/84			
23.0	Émissions de plomb, d'arsenic et de mercure des fonderies de métaux non ferreux	77		p-AF83/84					
24.0	Évaluation du danger du cadmium	p-3/83							
25.0	Modifications des règlements sur les effluents liquides des mines de métaux			p-84					
26.0	Évaluation des effluents de l'industrie sidérurgique	p-83							
27.0	Modifications au règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers	p-84							
28.0	Rapport sur la lutte anti-pollution de l'eau dans l'industrie des pâtes et papiers	p-6/83							
29.0	Préservation du bois, caractérisation des effluents	p-83							
30.0	Industrie des fertilisants, caractérisation des effluents	p-83							
31.0	Industrie du tannage, caractérisation des effluents	p-83							
32.0	Industrie du chlore et de la soude, caractérisation des effluents	p-83							
33.0	Rapport sur la conformité au règlement sur le mercure dans les effluents des fabriques de chlore et de soude	p-83							
34.0	Évaluation de la désaffectation des usines de chlore et de soude utilisant du mercure	p-83							
35.0	Émissions des raffineries de pétrole			p-AF83/84					
36.0	Rapport sur les effluents des raffineries de pétrole	p-83							
37.0	Évaluation des effluents des raffineries de pétrole, contaminants en traces	p-83							
38.0	Évaluation des émissions lors du traitement du gaz naturel			p-AF83/84					
39.0	Code de procédure des centrales électriques à vapeur				7/79			p-83	
40.0	Utilisation des égouts municipaux par l'industrie	p-83							
41.0	Guide d'information sur la chloration et la déchloration dans les usines municipales d'épuration			p-AF83/84					
42.0	Guide d'information sur l'épandage des eaux et des boues résiduaires			p-83					

Légende

p : prévision  
 so : sans objet  
 pr : prévision révisée

t : projet terminé  
 AF : année financière

\* Commission d'étude sur les BPC  
 \*\* Élément I, juin 1982; éléments II et III, p-83  
 \*\*\*Programme mis en œuvre d'ici 12/83

Toute demande doit être identifiée par numéro de projet (p. ex., 1.0) et adressée à S. Eros, Coordonnatrice du calendrier des mesures de protection, Service de la protection de l'environnement, Environnement Canada, Ottawa (Ontario) K1A 1C8; (819) 997-2375.

